

Analyse des résultats de l'enquête Emploi Éclairage sur le marché du travail au 4^e trimestre 2020 Complément à l'*Informations Rapid*es n°37 du 16 février 2021

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a affecté l'enquête Emploi à double titre :

- Le protocole de collecte a dû être régulièrement adapté. De mi-mars à mi-mai 2020, les opérations de repérage ont été suspendues; elles ont pu reprendre ensuite. De mi-mars à mi-juillet, les premières et dernières interrogations, habituellement menées en face-à-face, ont dû être réalisées par téléphone. Alors que depuis mi-juillet, les conditions de collecte étaient revenues quasiment à la normale, avec le deuxième confinement, elles ont à nouveau dû être adaptées: du 30 octobre au 10 novembre, le repérage et le face-à-face ont été complètement suspendus; le repérage a ensuite repris, mais les enquêtes ont continué de se dérouler entièrement par téléphone. Au final, le taux de collecte du 4e trimestre est en repli, mais le recul est moins marqué qu'au 2e trimestre (voir note méthodologique). Les méthodes de redressement habituelles permettent d'obtenir des données qui restent représentatives.
- La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire.

Ce document vise à **éclairer les évolutions du marché du travail depuis le premier confinement**¹, au regard des indicateurs du Bureau international du travail (BIT) mesurés avec l'enquête Emploi et d'indicateurs complémentaires.

en % 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 confinement 2e confinement 1er trimestre 2e trimestre 3e trimestre 4e trimestre 4e trimestre

Taux de chômage au sens du BIT, par semaine

Données brutes.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, personnes actives.

¹ Pour plus d'information sur l'évolution des conditions d'emploi pendant le premier confinement, se référer à l'*Insee Focus* n°207 d'octobre 2020 : « Durée travaillée et travail à domicile pendant le confinement : des différences marquées selon les professions » : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4801229

Le premier confinement, qui a limité les démarches de recherche d'emploi et réduit la disponibilité pour travailler, s'est traduit par un recul du **chômage**, en trompe-l'œil. Avec la levée du confinement, le taux de chômage a ensuite rebondi pour atteindre, sur l'ensemble du 3º trimestre 2020, un niveau supérieur de 0,7 point à celui de 2019. Au 4º trimestre 2020, le deuxième confinement a eu des effets semblables au premier, mais avec une ampleur bien moindre, proche des marges d'imprécision de l'enquête (cf. infra : avertissements) ; en recul par rapport à 2019 sur le début du trimestre, le taux de chômage s'est établi à un niveau plus élevé en fin de trimestre.

Le **chômage partiel ou technique**, qui a concerné jusqu'à un quart des personnes en emploi en avril 2020, a nettement reculé pour se stabiliser autour de 2 % en septembre 2020. Il a légèrement rebondi avec le deuxième confinement, très loin de son niveau d'avril (6 % en novembre). De même, le **volume horaire de travail par personne**, qui avait diminué en avril 2020 de 34 % sur un an, n'a reculé que de 2 % au 4^e trimestre 2020, avec un creux en novembre 2020 (-5 %).

Avertissements

Conformément aux préconisations du BIT² et d'Eurostat³, ni le questionnement ni les concepts n'ont été modifiés avec la crise sanitaire, afin de pouvoir comparer les indicateurs dans le temps et entre pays, à concepts et méthodes inchangés.

Les données de l'enquête Emploi sont habituellement valorisées à un pas trimestriel ou annuel, fréquence temporelle pertinente pour mesurer des évolutions signifiantes sur les indicateurs du marché du travail. En effet, comme pour toute enquête auprès d'un échantillon de ménages, les estimations issues de l'enquête Emploi sont entourées d'une marge d'incertitude, d'autant plus grande que la période de temps considérée, et donc l'échantillon, est réduite. Ainsi, l'intervalle de confiance à 95 % qui entoure l'estimation du taux de chômage, qui est de +/-0,3 point sur le trimestre, passe à +/-0,8 point sur un mois et +/-1,3 point sur une semaine. De même, le taux d'emploi des 15-64 ans, estimé avec un intervalle de confiance à 95 % de +/-0,4 point sur le trimestre, l'est avec une précision de +/-1,0 point sur un mois et de +/-1,9 point sur une semaine.

Cependant, en raison de l'ampleur du choc que connaît l'économie, ce document présente, à titre exceptionnel, des résultats sur des périodes de temps plus fines : compte tenu des marges d'imprécision, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, notamment ceux dont les évolutions sont comprises dans les intervalles de confiance.

Les données présentées dans ce document sont toutes des données brutes, non corrigées des variations saisonnières. Pour une analyse pertinente, les données d'une période de 2020 sont donc le plus souvent comparées à la même période de l'année précédente.

² https://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_743156.pdf

³ https://ec.europa.eu/eurostat/data/metadata/covid-19-support-for-statisticians

La recherche d'emploi et la disponibilité ont été beaucoup moins affectées par le deuxième confinement que par le premier

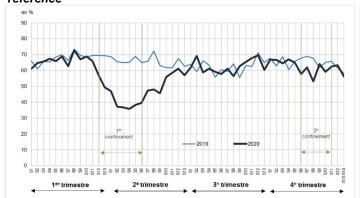
Pour comprendre la dynamique du chômage sur l'année 2020, il convient de revenir à la définition du BIT utilisée pour mesurer le chômage : pour être chômeur au sens du BIT, il faut être sans emploi et avoir effectué une démarche active de **recherche d'emploi** au cours des quatre dernières semaines — ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois — et se déclarer **disponible** dans les deux semaines pour occuper un emploi (*annexe*).

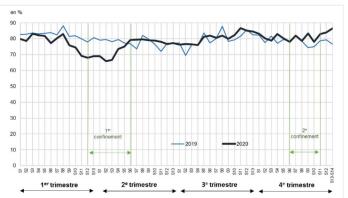
Ces deux comportements, disponibilité et recherche, ont été plus ou moins affectés par les limitations de circulation des personnes et par la perception que ces dernières avaient des possibilités offertes sur le marché du travail en cette période de crise sanitaire.

Au début du premier confinement, un certain nombre de personnes sans emploi ont ainsi cessé de **chercher un emploi** car leur secteur d'activité était à l'arrêt ou car le confinement rendait ces démarches impossibles. Parmi les personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler, la part de celles ayant effectué une démarche active de recherche d'emploi durant les quatre dernières semaines a fortement diminué pendant le premier confinement, le recul atteignant jusqu'à –28 points en avril 2020 (*figure 1a*). Avec le déconfinement, la recherche d'emploi a fortement rebondi, jusqu'à retrouver, à partir de juillet 2020, un niveau comparable à celui de 2019. Avec le deuxième confinement, la recherche d'emploi a reculé à nouveau, mais nettement moins que lors du premier confinement : –7 points sur un an en novembre 2020. En moyenne sur le 4e trimestre 2020, la part des personnes ayant effectué une démarche active de recherche d'emploi, parmi les personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler, a reculé de 3 points sur un an, contre –19 points au 2e trimestre 2020.

Les restrictions de déplacement, les difficultés d'organisation du quotidien liées à la garde des enfants ou un état de santé dégradé pour les personnes affectées par le virus de Covid-19 ont pu conduire certaines personnes à se considérer comme **non disponibles** pour occuper un emploi pendant le premier confinement. Ainsi, au sein des personnes sans emploi et souhaitant travailler, la part de celles se déclarant disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir a reculé de mi-mars à mi-avril (*figure 1b*). La disponibilité a ensuite augmenté pour retrouver, à partir de mi-mai 2020, un niveau comparable à celui observé un an plus tôt. Le deuxième confinement n'a pas joué sur le comportement de disponibilité des personnes : la disponibilité a gardé un niveau comparable, voire légèrement supérieur, à celui de 2019. Sur l'ensemble du 4e trimestre 2020, la part des personnes disponibles pour occuper un emploi, parmi les personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler, a été au final supérieure à son niveau un an auparavant (+3 points).

Figure 1a : Part des personnes ayant recherché un emploi* Figure 1b : Part des personnes disponibles pour occuper un au cours des quatre dernières semaines*, par semaine de emploi dans les deux semaines, par semaine de référence référence





^{*} ou ayant trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15-64 ans, sans emploi au sens du BIT et souhaitant travailler. Source: Insee, enquête Emploi.

Au 4^e trimestre 2020, le taux de chômage a atteint un niveau comparable à celui un an auparavant

Conséquence d'une moindre disponibilité pour prendre un emploi et du recul des démarches actives de recherche d'emploi, dans un contexte de baisse modérée du taux d'emploi, le **taux de chômage au sens du BIT** a nettement diminué lors du premier confinement (*figure 2*). Sur l'ensemble du 2^e trimestre 2020, le taux de chômage a reculé de 1,3 point sur un an. Le rebond de la recherche d'emploi et de la disponibilité pour travailler a ensuite entraîné une hausse marquée du taux de chômage qui, sur l'ensemble du 3^e trimestre 2020, s'est établi à un niveau supérieur de 0,7 point à celui observé un an auparavant. Avec le deuxième confinement et le léger recul des démarches actives de recherche d'emploi, le taux de chômage a diminué à nouveau au 4^e trimestre 2020 et a quasiment atteint le même niveau qu'au 4^e trimestre 2019 (-0,1 point).

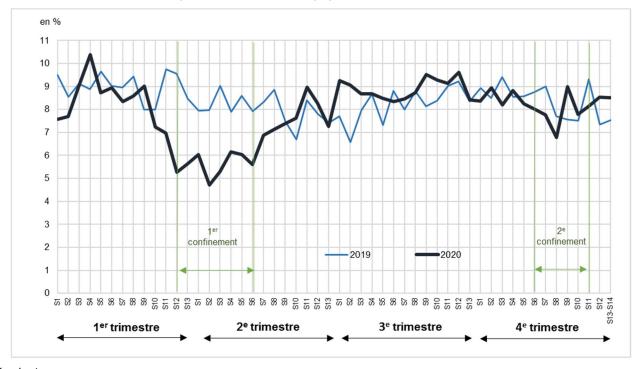


Figure 2 : Taux de chômage par semaine de référence

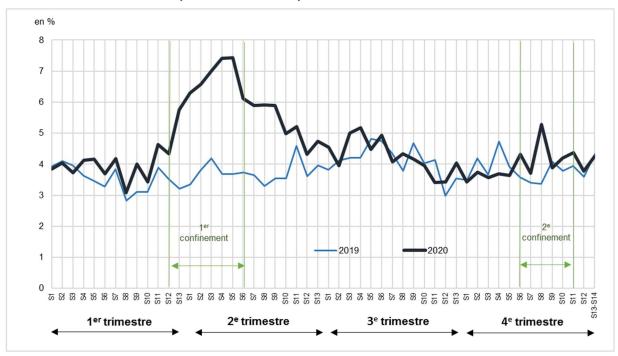
Données brutes.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

Le **halo autour du chômage**, qui regroupe les personnes sans emploi qui en souhaitent un, mais qui ne satisfont pas les autres critères du BIT pour être considérées comme chômeurs, a nettement augmenté pendant le premier confinement, alors même que le chômage reculait. Après avoir atteint un pic début mai 2020 (*figure 3a*), la part de halo au sein des 15-64 ans a progressivement reflué pour retrouver au milieu du 3º trimestre 2020 un niveau proche de celui du 3º trimestre 2019. En novembre 2020, comme lors du premier confinement, le halo a connu un sursaut, en contrepoint de la baisse du taux de chômage. Sur l'ensemble du 4º trimestre 2020, la part de halo s'est établie légèrement audessus du niveau du 4º trimestre 2019 (+0,1 point).

Figure 3a : Part des personnes dans le halo autour du chômage, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence

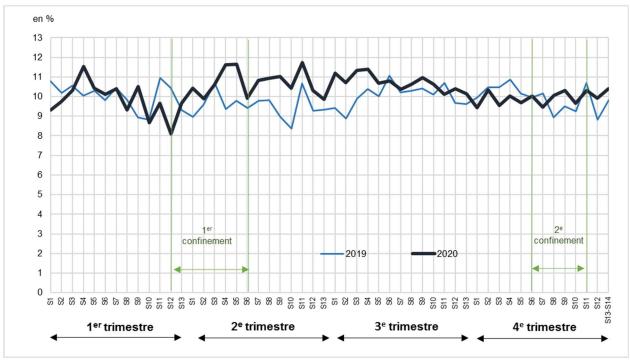


Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Au final, parmi les 15-64 ans, la part des personnes sans emploi et souhaitant travailler (c'est-à-dire qui sont au chômage ou dans son halo) (*figure 3b*) a retrouvé, en moyenne au 4º trimestre 2020, le même niveau qu'un an auparavant (figure 4) : au-dessous en octobre, mais au-dessus en novembre et décembre.

Figure 3b : Part des personnes au chômage ou dans le halo autour du chômage, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence



Données brutes.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, personnes de 15-64 ans.

À partir d'avril 2020, la part des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi et qui ne sont ni en emploi ni en formation (approximation de la catégorie des demandeurs d'emploi de catégorie A) a augmenté pour s'établir à un niveau plus élevé qu'un an auparavant (*figure 3c*). Au fil des trimestres, cette hausse s'est cependant amoindrie : +1,4 point sur un an au 2° trimestre 2020, +0,9 point au 3° trimestre 2020 et +0,6 point au 4° trimestre 2020. Il faut toutefois être prudent quant à l'analyse de cet indicateur à un rythme infra-mensuel. Outre l'aléa d'échantillonnage, il peut être en effet affecté d'une imprécision liée à des décalages de période, par rapport à la situation mesurée « en fin de mois » par les données administratives (« DEFM A »).

Figure 3c : Part des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi, ni en emploi, ni en formation, parmi les 15-64 ans, par semaine de référence

Données brutes.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 4 : Chômage BIT et indicateurs complémentaires (en %)

	4 ^e trimestre			Octobre			Novembre			Décembre		
	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution
	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)
Taux de chômage												
Taux de chômage BIT	8,4	8,2	-0,1	8,8	8,5	-0,3	8,3	7,9	-0,4	7,9	8,4	0,5
Part parmi les 15-64 ans												
Chômage	6,1	6,0	-0,1	6,4	6,2	-0,2	6,0	5,6	-0,4	5,8	6,1	0,4
Halo du chômage	3,9	4,0	0,1	4,0	3,6	-0,4	3,6	4,3	0,7	3,9	4,1	0,2
Chômage et halo du chômage	9,9	9,9	0,0	10,4	9,8	-0,6	9,6	9,9	0,3	9,7	10,2	0,6
Inactivité hors halo du chômage	24,2	24,5	0,3	24,1	24,1	0,0	24,2	24,8	0,6	24,2	24,5	0,3
Se déclarant inscrits à Pôle emploi, ni en emploi, ni en formation	6,9	7,5	0,6	7,1	7,4	0,3	6,8	7,3	0,4	6,8	8,2	1,4

Lecture : au 4e trimestre 2019, le taux de chômage au sens du BIT est de 8,4 % et, parmi les 15-64 ans, 6,1 % sont au chômage au sens du BIT.

Données brutes.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire.

Le chômage partiel ou technique a beaucoup moins augmenté lors du deuxième confinement que lors du premier

Lors du premier confinement, la part des personnes en emploi mais n'ayant pas du tout travaillé pendant la semaine de référence a fortement augmenté, jusqu'à concerner près de 40 % des personnes en emploi en avril 2020 (soit +26 points par rapport à avril 2019). Avec le déconfinement, la situation est presque redevenue habituelle. Le deuxième confinement a eu un impact, mais bien plus mesuré que le premier : en novembre 2020, la part des personnes n'ayant pas du tout travaillé pendant la semaine de référence est de 4 points supérieure à celle de novembre 2019. Sur l'ensemble du 4° trimestre 2020, cette part a atteint 13 %, soit +2 points sur un an. Comme lors du premier confinement, l'augmentation de la part des personnes en emploi mais ne travaillant pas de la semaine a été surtout portée par les personnes se déclarant en chômage partiel ou technique.

Le chômage partiel ou technique dans son ensemble – regroupant les personnes n'ayant pas travaillé tout ou partie de la semaine à ce titre –, a augmenté avec le deuxième confinement, mais de façon bien plus limitée que lors du premier : il a concerné, en novembre 2020, 6 % des personnes en emploi, contre 25 % en avril 2020 (*figure 5a*). En toute fin d'année 2020, le chômage partiel ou technique a reculé jusqu'à atteindre environ 3 % des personnes en emploi. En outre, alors que, lors du premier confinement, le chômage partiel ou technique a concerné, dans des proportions variables, l'ensemble des secteurs d'activité, lors du deuxième confinement, il a été très concentré dans certaines activités, en particulier, l'hébergement-restauration et les arts, spectacles et activités récréatives (*figure 5b*).

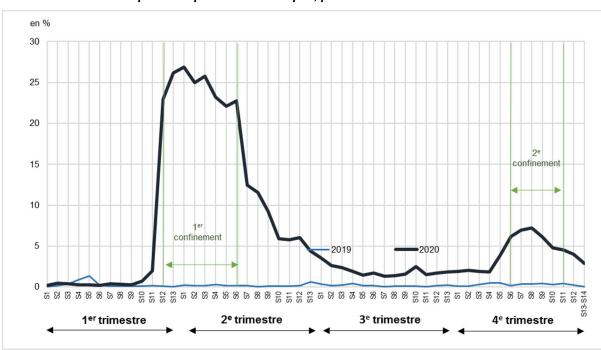
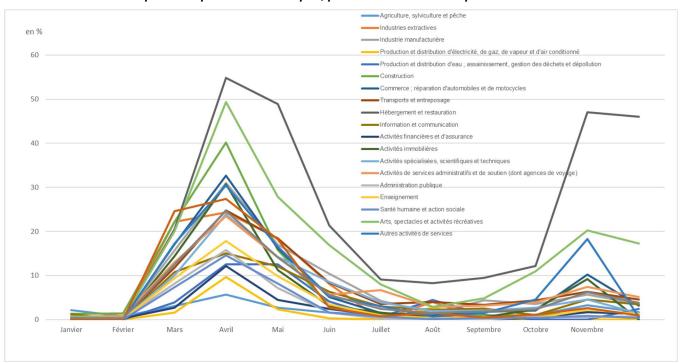


Figure 5a : Part des personnes au chômage partiel ou technique au moins un jour la semaine de référence, parmi les personnes en emploi, par semaine de référence

Données brutes.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT.

Figure 5b : Part des personnes au chômage partiel ou technique au moins un jour la semaine de référence, parmi les personnes en emploi, par secteur d'activité et par mois en 2020

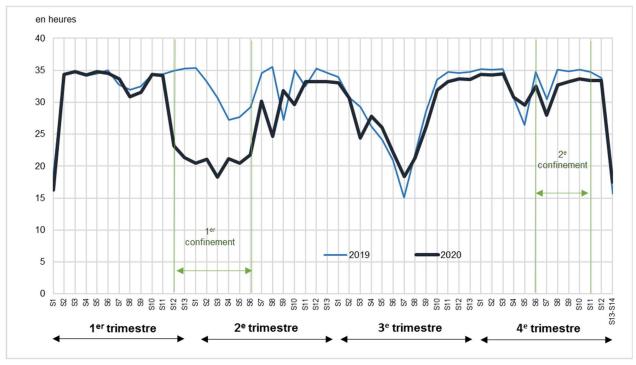


Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

De façon liée, le volume horaire travaillé par les personnes en emploi a, lors du deuxième confinement, bien moins reculé que lors du premier. Ainsi, au cours du 4° trimestre 2020, le nombre d'heures effectivement travaillées sur une semaine donnée a diminué au maximum de 8 % sur un an, contre -40 % lors du premier confinement (*figure 6*). En moyenne, au 4° trimestre 2020, le nombre moyen d'heures travaillées a diminué de 2 % en glissement annuel, soit une évolution comparable à celle observée au 3° trimestre 2020 (*figure 7*).

Figure 6 : Nombre moyen d'heures travaillées par semaine, parmi les personnes en emploi, par semaine de référence



Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT.

Figure 7 : Indicateurs sur les absences et le volume travaillé parmi les personnes en emploi

	4 ^e trimestre			Octobre				Novembre		Décembre		
	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution
	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)
Part des personnes n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence, dont :	11,1	13,4	2,2	10,7	11,5	0,8	6,8	11,2	4,5	16,5	20,4	3,9
Pour chômage partiel ou technique ¹	0,1	2,6	2,5	0,1	1,0	0,9	0,1	4,2	4,2	0,1	2,8	2,7
Pour congés maladie	2,9	3,4	0,5	2,8	3,4	0,6	2,9	3,6	0,7	3,1	3,0	-0,2
Pour congés rémunérés ou autres types de congés non rémunérés	7,0	6,3	-0,8	6,8	6,0	-0,8	2,6	2,3	-0,3	12,2	13,6	1,4
Autres raisons	1,1	1,1	0,0	1,0	1,1	0,0	1,2	1,1	-0,1	1,0	1,0	0,0
Part du sous-emploi	5,3	8,9	3,5	5,4	7,0	1,6	5,5	11,0	5,5	5,0	8,4	3,4
Dont chômage partiel ou technique ²	0,3	4,2	3,9	0,3	2,3	2,0	0,3	6,3	5,9	0,3	3,8	3,5
Nombre d'heures effectivement travaillées (sur l'ensemble des emplois) dans la semaine	32,2	31,4	-2%	32,6	32,8	1%	33,8	31,9	-5%	29,9	28,2	-6%

^{1.} Personnes n'ayant pas du tout travaillé au cours de la semaine de référence, et déclarant le chômage partiel comme raison principale de non-travail.

L'indicateur 2 inclut en plus de l'indicateur 1 les personnes ayant déclaré ne pas avoir travaillé certains jours de la semaine pour chômage partiel, tout en ayant travaillé d'autres jours de la semaine.

Dans les indicateurs 1 et 2, la situation de chômage partiel est déclarative et ne correspond pas forcément à la situation administrative des personnes.

. Données brutes.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquête Emploi.

Le taux d'emploi effectif a diminué de 2 points au 4^e trimestre 2020

L'emploi au sens du BIT inclut à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence, mais également des personnes déclarant avoir un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour certaines raisons (congés, maladie, chômage partiel ou technique, etc. – dans certains cas, sous conditions de durée). Plus précisément, les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés rémunérés ou de chômage partiel ou technique sont, dans l'enquête Emploi, toutes classées en emploi sans conditions sur la durée de leur absence ; les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés maladie sont classées en emploi si leur absence dure moins d'un an ; les personnes qui n'ont pas travaillé en raison de congés non rémunérés sont classées en emploi si leur absence dure moins de trois mois. Les situations où les personnes n'ont pas travaillé pour cause de congés rémunérés ou de chômage partiel ou technique sont donc sans effet sur le taux d'emploi au sens du BIT.

Malgré le recours massif au chômage partiel, le taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans a diminué de 1,2 point en glissement annuel au 2° trimestre 2020, puis s'est redressé au 3° trimestre 2020 (-0,2 point sur an). Au 4° trimestre 2020, le taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans a été légèrement inférieur au niveau observé un an auparavant (–0,3 point), le recul étant un peu plus marqué à partir du confinement (*figure 8*).

^{2.} Personnes n'ayant pas travaillé au moins une partie de la semaine de référence, et ayant déclaré, pour au moins un jour de la semaine, avoir été en chômage partiel.

Figure 8 : Taux d'emploi au sens du BIT des 15-64 ans, par semaine de référence

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15-64 ans.

1er trimestre

Source : Insee, enquête Emploi.

Pour considérer à la fois le taux d'emploi et le volume horaire du travail, le taux d'emploi « effectif » rapporte le nombre de personnes déclarant avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence au nombre de personnes de 15 à 64 ans. Ce taux a habituellement des évolutions saisonnières marquées, notamment pendant les congés scolaires de l'été et de fin d'année, il est aussi nécessaire d'en comparer les évolutions sur un an. Il a fortement diminué au début du premier confinement, jusqu'à atteindre environ 40 % en avril 2020, soit 17 points de moins qu'en avril 2019 (*figure* 9). Le taux d'emploi « effectif » s'est ensuite redressé pour s'établir à partir de juin 2020 à un niveau légèrement en deçà de celui de 2019. Sur l'ensemble du 4e trimestre 2020, le taux d'emploi « effectif » a reculé de 1,7 point sur un an, du fait du deuxième confinement.

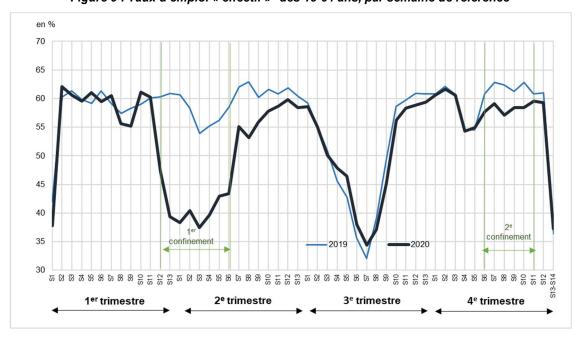


Figure 9 : Taux d'emploi « effectif »* des 15-64 ans, par semaine de référence

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

4e trimestre

^{*} Être en emploi au sens du BIT et avoir effectivement travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence. Données brutes.

Figure 10 : Taux d'emploi au sens du BIT et taux d'emploi « effectif »

	4 ^e trimestre			Octobre				Novem	bre	Décembre		
	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution	2019	2020	Évolution
	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)
Taux d'emploi au sens du BIT	65,9	65,6	-0,3	65,5	66,1	0,5	66,1	65,3	-0,8	66,2	65,3	-0,9
Taux d'emploi au sens du BIT "effectif"	58,7	56,9	-1,7	58,6	58,6	0,0	61,8	58,2	-3,6	55,3	52,0	-3,3

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15-64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

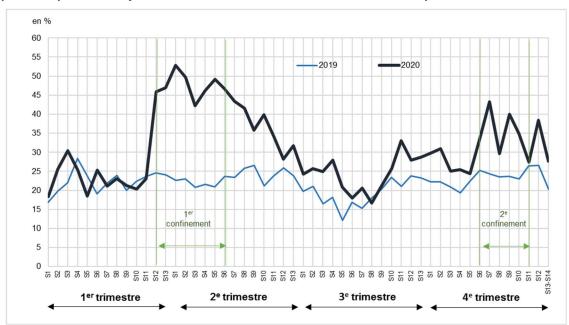
Le travail à domicile a modérément rebondi au 4e trimestre 2020

À partir du premier confinement, parmi les personnes en emploi et ayant effectivement travaillé pendant la semaine de référence, la part de celles ayant travaillé, au moins en partie, à leur domicile, a fortement augmenté (+26 points sur un an en avril 2020) (*figure 11*). Cette proportion était encore élevée en juin 2020, l'indicateur disponible dans l'enquête Emploi présentant une certaine inertie⁴, puis a reflué.

À compter de septembre 2020, le travail à domicile a augmenté à nouveau, le télétravail étant alors particulièrement incité compte tenu de la situation sanitaire (+6 points sur un an en septembre, octobre et décembre 2020), avec un pic en novembre 2020 (+12 points), sous l'effet du deuxième confinement.

Sur l'ensemble du 4^e trimestre 2020, parmi les personnes en emploi et ayant travaillé au moins une heure dans la semaine, 32 % déclarent avoir travaillé à domicile au cours des quatre dernières semaines (contre 23 % un an plus tôt).

Figure 11 : Part des personnes déclarant avoir travaillé à domicile au cours des quatre dernières semaines, parmi les personnes ayant effectivement travaillé au cours de la semaine, par semaine de référence



Lecture : lors de la première semaine de 2020, parmi les personnes en emploi au sens du BIT et ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine, 18,6 % déclarent avoir travaillé à domicile au cours des quatre semaines précédentes.

Données brutes.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT et ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence.

Source : Insee, enquête Emploi.

_

⁴ L'indicateur sur le travail à domicile mesuré dans l'enquête Emploi correspond au travail à domicile « au moins une fois durant les quatre dernières semaines ». Au début du confinement, le travail à domicile des personnes qui ne le faisaient pas auparavant, a été immédiatement pris en compte par l'indicateur. Avec le déconfinement, certaines personnes ont pu arrêter de travailler à domicile une semaine donnée, tout en continuant à être comptabilisées dans l'indicateur, mesuré « au cours des quatre dernières semaines ».

Annexe : le questionnaire de l'enquête Emploi sur l'emploi et le chômage

Dans le questionnaire de l'enquête Emploi, sont **en emploi** les personnes⁵ qui :

- Répondent positivement à la question « Nous allons parler de la semaine du lundi... au dimanche.... Pendant cette semaine-là, avez-vous effectué au moins une heure de travail rémunéré ? »
- Ou répondent positivement à la question « Avez-vous cependant un emploi rémunéré ? » et, à la question suivante sur les motifs d'absence... : « Pourquoi n'avez-vous pas travaille cette semaine-là ?
 - 1. Congé rémunéré (y compris RTT ou repos compensateur)
 - 2. Congé maladie (y compris enfants malades) ou accident du travail
 - 3. Congé de maternité / paternité
 - 4. Temps partiel
 - 5. Congé parental
 - 6. Autres types de congés non rémunérés
 - 7. Formation rémunérée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou en apprentissage
 - 8. Chômage partiel (chômage technique)
 - 9. Mise à pied, période de fin d'emploi
 - 10. Grève
 - 11. Période de morte saison dans le cadre d'une activité de saisonnier, ou période précédant le début d'emploi
 - 12. Intempéries »

...répondent les motifs 1, 3, 4, 7, 8, 10, 12 ou 5, 6 (et une durée d'absence inférieure à 3 mois) ou 2 (et une durée d'absence inférieure à un an).

Au sein des personnes qui ne sont pas en emploi, sont classées comme au chômage les personnes qui :

- ont effectué des démarches actives de recherche d'emploi pendant les 4 semaines qui se terminent le dimanche de la semaine de référence, c'est-à-dire les personnes qui répondent positivement à la question « Nous allons parler des quatre semaines du lundi ... au dimanche ... (incluant la semaine de référence). Pendant cette période, avez-vous recherché un emploi? », puis positivement à au moins une de questions suivantes :
 - « Avez-vous pris contact avec Pôle emploi, l'APEC, un opérateur de placement, la chambre de commerce et d'industrie ou un autre organisme public pour trouver un emploi ? / Avez-vous pris conseil auprès d'un organisme public comme la chambre des métiers ou l'APEC ou un opérateur de placement pour vous installer à votre compte ? »
 - « Avez-vous contacté une (ou plusieurs) agence d'intérim ou un opérateur de placement ? »
 - « Vous êtes-vous adressé à des relations personnelles pour trouver un emploi / vous installer par exemple a des personnes de votre famille ou à des amis ? »
 - « Vous êtes-vous adressé à des relations professionnelles, par exemple des anciens collègues ou un syndicat ? »
 - « Avez-vous fait savoir via les réseaux sociaux numériques que vous recherchiez un emploi, en faisant connaître votre profil professionnel ? »
 - « Avez-vous passé un test ou un entretien d'embauche ? »
 - « Avez-vous passé un concours pour entrer dans la fonction publique, un établissement public ou une collectivité locale ? »
 - « Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur, en déposant personnellement une candidature spontanée lors d'un salon professionnel ou dans l'entreprise ? »
 - « Avez-vous fait une démarche directe auprès d'un employeur en envoyant une candidature spontanée par courrier postal ou électronique ou sur le site Internet de l'entreprise ? »
 - « Vous êtes-vous rendu à un salon professionnel, une bourse d'emploi ou un forum des métiers ? »
 - « Avez-vous cherché à reprendre une entreprise, une exploitation ou un cabinet ? »
 - « Avez-vous recherché un terrain, des locaux ou du matériel ? »
 - « Avez-vous cherché à obtenir des ressources financières (emprunts bancaires, aides publiques, etc.) ? »
 - « Avez-vous fait une demande de permis, de licence ou d'autorisation pour vous installer ? »
 - « Avez-vous fait passer ou afficher une annonce pour trouver un emploi, par exemple dans un journal ou sur Internet ? »
 - « Avez-vous répondu à une annonce d'offre d'emploi ? »
 - « Avez-vous cependant étudié des annonces d'offre d'emploi ? »
 - « Avez-vous fait d'autres démarches ? »
- ou qui ont déjà trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois, c'est-à-dire qui disent être absentes pour cause de morte saison ou car leur emploi n'a pas encore débuté ou qui répondent positivement à la question « Avez-vous trouve un emploi qui commence plus tard? » et indiquent à la question « Quand commencerez-vous cet emploi? » une date dans les 3 mois.
- et sont disponibles pour travailler dans les deux semaines, c'est-à-dire les personnes qui répondent positivement à la question « Si vous trouviez un travail qui vous convienne, seriez-vous disponible pour le commencer dans les deux semaines ? ». La question sur la disponibilité porte sur les deux semaines à venir, sans autre précision ; il est donc très vraisemblable que la question soit interprétée à compter de la date d'interrogation.

⁵ Il s'agit ici des questions pour les personnes de moins de 75 ans ; les personnes de 75 ans ou plus répondent à une question unique : « A1 Avez-vous un emploi actuellement ? ».